

18 FR. LE LE RÉPUBLICAIN 5 CENT. LE NUMÉRO. JOURNAL DE LYON.

Table with 5 columns: ABONNEMENTS, ON S'ABONNE, RÉDACTION, ADMINISTRATION, ANNONCES. Contains subscription rates and contact information.

La réunion qui devait avoir lieu lundi, à la salle Sanaoze; a été entravée par la pluie qui tombait en abondance, néanmoins bon nombre de citoyens s'étaient courageusement rendus à notre appel.

Lyon, 23 mai.

Manifeste de Nicolas.

En 1792, lorsque la France, sortant du cahos dans lequel la féodalité l'avait plongée, venait d'inaugurer une constitution nouvelle, imparfaite sans doute, mais enfin qui accomplissait un progrès immense sur l'état social qui venait de s'écrouler aux acclamations du pays...

Nicolas, cette espèce de hyène à face d'homme qui a dévoré tant de victimes, qui s'avance en menaçant la République. Il déclare qu'il va combattre en tous lieux l'anarchie, et nous savons ce que ces monstres couronnés et leurs vils sicaires appellent l'anarchie.

« Pétersbourg, 8 mai 1849. Signé, NICOLAS. » (Correspondance de Hambourg, 17 mai.) M. Bugeaud a quitté Lyon, se rendant à Paris, où il est mandé, dit-on, par le président de la République.

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN, DU 24 MAI. LES QUATRE SERGENS DE LA ROCHELLE.

Quand le dernier coup du glaive judiciaire fut tombé, une jeune fille, trépassant dans une surexcitation indicible la force d'une flèche qui fend l'espace, traversa la foule et s'élança dans les rues sombres qui suivent l'Hôtel-de-Ville.

Mais alors la nuit était venue; un vent sombre, violent, grondait dans l'espace; la jeune fille, dans sa course précipitée, semblait subir l'influence de ce souffle impétueux, et elle disparut bientôt dans l'ombre.

Il pressa la jeune fille sur son cœur, et couvrit son front glacé de baisers. Dans ce moment, les nuages éclaircis laissaient luire sur la tête de Lambert une pâle étoile.

Voir le Républicain du 9 mars au 22 mai.

« L'armée et le 49e les repoussent avec horreur, vous insultez les soldats de ce régiment en publiant que quelques-uns d'entre eux vous ont rapporté ces faits, vous proposant de les certifier par leurs signatures.

« Nous vous mettons au défi, Monsieur, de citer un seul nom appartenant au 49e à l'appui du fait que vous avancez, et nous vous requérons d'insérer dans votre prochain numéro cette réponse aux articles que vous venez de publier.

« Copie de cette lettre est adressée aux divers journaux de la localité.

« Recevez, etc. »

(Suivent vingt-huit signatures.)

Cette lettre a été insérée avant-hier dans le *Courrier de Lyon*, avant que nous l'eussions reçue nous-mêmes ce qui est assez étrange. Mais passons sur cette question de simple convenance.

Nous répondrons d'abord à M. le colonel du 49e que la lettre signée M... du 49e et R... cuirassier, est entre nos mains, avec les signatures, mais qu'elle ne lui sera pas livrée; les rédacteurs du *Republicain* ne sont pas des délateurs, ils savent trop bien le sort qui attendrait ces deux soldats; et ils se feront hâcher en mille morceaux avant de leur faire arriver le moindre désagrément!...

Quant aux balles coupées, ce fait nous a été attesté par plusieurs citoyens de l'armée, et particulièrement par un militaire du 49e dont nous ne dirons pas le nom non plus. Cependant, voici ce que nous proposons à M. le colonel et à ses co-signataires: s'ils veulent déposer chez un notaire, la somme voulue pour faire un remplaçant à ce soldat, afin qu'il ne puisse être compromis, nous nous engageons à faire la preuve. Si l'enquête qui sera faite prouve que nous avons avancé un fait contrové, nous nous engageons à passer pour d'insignes menteurs. Voilà notre réponse.

ELECTIONS GÉNÉRALES. (Résultats complets.)

VAR.

Rouges: Arnaud, Ledru-Rollin, Sèchet, Conte.
Blancs: Arène, Maure, De Villeneuve.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Blancs: Dufaure, Regnault de St-Jean d'Angély, Bugeaud, Baroche, Chasseloup-Laubat, N. Bonaparte, Montholon, Laborde, Vast-Vimeux, De Nagle.

ILE-ET-VILAINE.

Blancs: De Fresneau, de Kerdrel, D'Andigné, Pongéard, Pastel, Armant de Melun, Querhoënt, Lafosse, Caillet du Tertre, Henri de Serre, De Kermarec, Lariboissière.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Blancs: De Sesmaisons, Ferdinand Favre, Desmars, De Granville, De la Rochette, De Camus, Betting, Favreau, Giequiau, Charles de Coislin, Chauvin.

MAYENNE.

Blancs: De Bersel, De la Broise, De Vaujuas, Gayat-Dubignon, Laureau, Dambray, Bigot, Trippier de Loze.

MORBIHAN.

Blancs: Dahirel, Harcouët, Larochejacquelein, Monnier (prêtre), Parisis (évêque), Crespel, De Kéridec, De Pioger, Le Crom (prêtre) Alfred Nettement.

MOSELLE.

Blancs: Ney de la Moscowa, Ladoucette, Du Coelloquet, De Wendel, Achard, Sonis, Salis, Faultrier, d'Hunolstein.

NIÈVRE.

Rouges: Gambon, Miot, F. Piat, Rochut, Rouet, Malardier, Dupin aîné.

VAUCLUSE.

Blancs: Bourbousson, Granier, d'Olivier, de Bernade, Léo de Laborde.

MEURTHE.

Blancs: De Vetry, Adelsward, Gérard, Fabvier, Michaud, Monet, Foblant, Viard.
Rouge: Salomon, cultivateur.

HAUTE-SAONE.

Rouges: Millotte, Signard, Huguenin, Persigny.
Blancs: Grammont, Dufournel, Lelut.

CANTAL.

Rouges: Richard, Teilhard-Laterisse, Durieu.

qui couvrait cette dalle un drapeau tricolore entouré d'un crêpe (1).

Il est des tombes que ni le temps ni la marche des événements n'effacent jamais; ce coin de terre où reposent les sergents de La Rochelle a toujours été l'objet d'un pieux souvenir.

Les jeunes membres du carbonarisme étaient faibles et obscurs; par eux-mêmes, ils n'ont rien accompli. Mais, de même que les brins de mousse qui s'attachent aux croix de cette enceinte funèbre, en prennent la nature vénérée, de simples soldats ont revêtu leur nom d'un caractère sacré en s'attachant au culte du plus pur patriotisme.

Il y a quelques années, un grand artiste (2) vint visiter cette tombe, et, sous l'impression de la douce et solennelle mémoire qui s'en élevait, il consacra les traits des quatre martyrs de la liberté dans une médaille d'une beauté antique qui les conserve à la postérité.

Souvent aussi ceux que les opinions d'une politique élevée unissaient aux libéraux de l'époque dernière, se reposèrent à cette place, pensant à la funeste destinée de ces hommes dont les vertus, les lumières, les sentiments généreux devançaient l'humanité. De nouveaux changements de règne en France faisaient voir trop souvent que le courage civique, le dévouement à la vérité, ne sont jamais heureux au milieu des révolutions toujours décevantes et fragiles; et, sur la tombe des martyrs de 1822, on pouvait songer chaque jour à d'autres patriotes, purs et dévoués comme eux, comme eux méconnus et proscrits.

Enfin, celle qui écrit ces lignes, étrangère au monde politique, cherchant seulement dans le passé l'ombre poétique de ce qui est grand et malheureux sur la terre, est venue ici recueillir les souvenirs que rassemble cette simple pierre pour retracer l'histoire des quatre sergents de La Rochelle.

CLEMENCE ROBERT.

(1) Dans l'année 1846, la pierre qui recouvrait les restes sacrés des quatre sergents fut enlevée. L'un des amis des victimes, ne voulant pas que cette place pût être oubliée, obtint avec beaucoup de peine l'autorisation d'y faire élever une colonne entourée d'une grille de fer.

Cet ami était un des compagnons d'infortune des quatre sergents, Auguste Goupillon, sergent au 45e, arrêté et mis en jugement dans la célèbre affaire de La Rochelle. Sa vie a été sauvée; mais il a payé presque seul les frais du procès. (9,700 fr.)

(2) David (d'Angers).

Blancs: Parieu, Murat-Sistrière.

HÉRAULT.

Rouges: Brives, Ledru-Rollin.

Blancs: Charamaule, Grasset, Saint-Priest, Vernhette, Girard, Debès.

AVEYRON.

Rouges: Denevrouse, Pradié.

Blancs: Rodat, Vesin, Dalbis, Vernhette, de Balzac, Combes, Guizard.

VOSGES.

Blancs: Buffet, Hoüel, Huot, Fabvrel, Perreau, Resal, Deblaye, Aubry.

Rouge: Forel.

NORD.

Deux tiers blancs et un tiers rouge.

Les cit. Dumas, Duquesne, Seydonx, Descat, Kolb-Bernard, Persigny, Mimerel, Antony Thourret, Vallon, Merode, Béhaghel, Adalbert-Hespel, Aubry, Staplande, Vendois, Loiset, Roger (du Nord), Choque, Corne, Th. Lestiboudois, Melun, Marchant, Delebecque, Testelin.

Monsieur Ravez.

Jusqu'à ce jour, la présidence d'âge de la nouvelle Assemblée appartient à M. Ravez, le coryphée du parti royaliste. La jeune génération ignore les antécédents de ce déserteur de la démocratie. Il est bon de le faire connaître. M. Ravez est né à Rive-de-Gier, près Lyon; il appartient à une famille d'artisans. Il fut élevé par la charité des Oratoriens; à peine sorti des bancs du collège, il s'enrôla sous la bannière des aristocrates et fut l'un des plus fougues parmi eux; à la suite du siège de Lyon, il fut forcé de fuir cette ville; il se réfugia à Bordeaux, où il ne tarda pas à épouser une riche héritière. Aux beaux jours de l'empire, il encensa l'idole, mais dès 1813 il se mit en correspondance avec les hommes de l'étranger, et il fut l'un des héros qui ouvrirent aux soldats de Wellington la ville, du 12 mars.

Si le traité de Chatillon eût été signé, M. Ravez était de la catégorie de ceux que Napoléon eût eu le devoir de faire fusiller. M. Bonaparte va sans doute lui presser les mains. Nous lisons dans un ouvrage publié en 1819, (*Le guide électoral*) un fait honteux pour la mémoire de M. Ravez; M. Capot de Feuillide, dans son ouvrage *le Midi en 1815*, reproduit aussi l'accusation; nous renvoyons à cet ouvrage pour les détails odieux du refus qu'il fit de défendre les frères Faucher, les illustres jumeaux de la Rêole.

Pendant 15 ans, M. Ravez fut le favori de la camarilla du comte d'Artois.... pairie, cordon bleu, titre de comte et 1er président de cour royale à Bordeaux furent sa récompense. C'est M. Ravez qui proposa en 1819 l'exclusion de la chambre des députés du conventionnel Grégoire, pour cause d'INDIGNITÉ. C'est lui qui fit, dans la session suivante, EMPIGNONER sur son banc le député Manuel... Tel est l'homme sous la présidence duquel va s'ouvrir la législative républicaine.

Ce n'est pas là un bon augure!

Esprit de l'armée des Alpes.

Dans notre numéro 65, nous avons rapporté que des prêtres, autorisés par la place, allaient catéchiser dans les casernes et distribuer aux soldats des brochures royalistes. Un militaire avait été arrêté, comme prévenu d'avoir poussé des cris mal sonnans aux oreilles d'un de ces prêtres; accusé faussement, il avait brisé son fusil sur le pavé.

On nous apprend aujourd'hui qu'il vient d'être condamné à trois ans de prison par le conseil de guerre. C'est là un fait inouï que nous refuserions de croire s'il ne nous était attesté. Rien ne peut peindre l'indignation des camarades de ce soldat lorsqu'ils connurent l'arrêt qui le frappait.

— Si nous en croyons ce qu'on nous rapporte de tous côtés, voici ce qui se serait passé à la caserne des Colinettes. Un militaire, signalé pour un propagateur zélé du socialisme, aurait reçu l'ordre de se rendre en prison sous un prétexte frivole. Ses camarades se seraient opposés à son incarcération de la manière la plus énergique; cinquante d'entre eux auraient été, par suite, mis à la salle de police. Nous attendons à cet égard de nouveaux renseignements.

Au moment de mettre sous presse, on nous communique sur cette affaire les renseignements suivants: Les compagnies casernées au *Bon-Pasteur*, étant écrasées de service, sont encore assujetties à des inspections incessantes. Hier matin, les soldats fatigués de déplacer journalièrement leurs effets sans utilité, se refusèrent de les descendre, et se mirent à chanter la *Marseillaise*. L'adjudant en fit d'abord arrêter un, puis une dizaine. Leurs camarades voulurent les délivrer de la prison. Le même officier, loin d'employer la douceur, toute puissante en pareil cas, se livra à des emportements, et fut jusqu'à dégainer et à menacer des militaires de son sabre. Les cris: A bas l'adjudant! partirent de tous côtés.

Cependant, grâce à l'intervention de quelques soldats influents sur leurs camarades, les choses ne furent pas poussées plus loin. L'inspection se fit. Le colonel étant arrivé, fit former la cercle, fit une petite harangue, et sur les réclamations unanimes, fit relâcher les prisonniers. Alors tout se calma.

Simple rapprochement.

Il n'y a eu dans les élections de la Seine que deux partis sérieusement engagés dans la lutte. Ces deux partis étaient représentés, l'un par la liste de l'Union électorale, l'autre par la liste démocratique-socialiste.

Dix-huit candidats de l'Union électorale ont été élus par 2,041,859 suffrages.

Soit, en moyenne, 113,436 suffrages pour chaque candidat.

Dix noms de la liste démocratique-socialiste sont sortis de l'urne portés par 1,171,182 suffrages.

Soit, en moyenne, par 117,182 suffrages pour chaque nom.

Ainsi, parmi les représentants élus, chaque représentant démocratique-socialiste a réuni plus de suffrages en moyenne que chaque représentant de l'opinion opposée.

Les vingt-huit candidats de l'Union électorale ont réuni en somme 3,043,998 voix.

Les vingt-huit candidats de la liste démocratique-socialiste ont réuni en somme 2,985,544

voix; c'est-à-dire 54,654

voix de moins que les candidats de l'Union électorale.

Et cependant la liste démocratique-socialiste n'a obtenu que dix représentants, tandis que la liste de l'Union électorale en a obtenu dix-huit.

Or, de ces chiffres, il résulte que la représentation de la Seine, pour être en rapport mathématique avec les votes exprimés, devrait compter:

Pour l'opinion représentée par l'Union électorale: représentés 14,15
tants
Pour l'opinion démocratique-socialiste: 15,87

28,00

Avis aux organisateurs du suffrage universel!

Injustice et brutalité.

Hier il est arrivé des Hongrois dans notre ville. Déserteurs de l'armée de Radetzki, ils veulent aller défendre leur patrie, attaquée à la fois par l'empereur d'Autriche et le czar des Russies. Ces braves ne demandent qu'une chose à la France, c'est de les laisser passer; ils veulent rejoindre le duché de Bade par le plus court chemin. Eh bien, qui le croirait? Les autorités de la République de M. Bonaparte, toujours honnêtes dans leurs moyens d'administration, et surtout très modérées quant à leur républicanisme, viennent d'interner sur Mâcon ces soldats de la liberté allemande, se faisant ainsi, en vertu d'une loi de l'Empire (1806), les gendarmes de la sainte-alliance et les auxiliaires des pandours autrichiens et des cosaques de la Crimée.

Le territoire de la République française devrait être le refuge de la liberté malheureuse, on en fait la prison des patriotes étrangers.

Les Cosaques en Autriche.

Les cosaques ont passé la Vistule, ils sont aujourd'hui sur le Danube, ils peuvent être dans un mois sur le Rhin.

Les Chinois d'Europe ont passé la grande muraille qui les sépare de la civilisation.

Et la France, avilie par un gouvernement indigne, semble attendre, sans protester, l'invasion des barbares.

Comment protesterait-elle, en effet?

L'honneur de la France est aux mains d'un gentleman anglais; l'épée de la France aux mains de Bugeaud et de Changarnier; les intérêts de la France aux mains de traitres et d'impuissants.

Si, malgré cette inconcevable usurpation, la conduite des destinées de la France n'appartenait pas au Peuple, autant vaudrait Nicolas pour président, Nesselrode et Metternich pour ministres, et Paskiewitz pour généralissime de la République française.

Les Cosaques, après avoir étouffé la révolution à Vienne, l'attaqueront successivement à Munich, à Dresde, à Berlin, à Francfort, pour venir l'exterminer enfin dans son foyer le plus redoutable — à Paris, quand la Hongrie, la Pologne et l'Allemagne auront succombé.

Le gouvernement de M. Bonaparte, loin de protester contre l'intervention russe, en est le complice:

Car la révolution française ne peut être comprimée tant qu'elle aura un écho, une sympathie, une imitation en Europe;

Car il n'y a plus dans le monde que deux formules politiques: la République et l'autocratie russe;

Car l'Europe est dès aujourd'hui républicaine ou cosaque, — blanche ou rouge, — tout ou rien dans la destinée future de l'humanité.

La seconde épreuve du suffrage universel l'a suffisamment prouvé.

Dans six mois, nous serons des hommes avec la République universelle; ou des esclaves avec l'autocratie universelle.

Nous serons gouvernés par l'intelligence ou par le knout.

En attendant, l'Allemagne, à défaut de la France, proteste par la révolution contre l'invasion des barbares, et les républicains allemands chassent de leurs capitales les rois cosaques qui sont vendus à Nicolas.

Faudra-t-il donc que les chevaux des baskirs se baignent dans le Rhin, pour que les républicains de France songent à venger les désastres de Moscou et de la Bérésina, en criant: A bas les cosaques, et vive la République européenne.

(Frais République.)

Le citoyen Boichot adresse la lettre suivante au journal la République:

« Citoyen rédacteur,

« Après avoir vainement essayé de l'arbitraire pour empêcher mon élection, certains réactionnaires cherchent, par un système de basses calomnies, à élever des doutes sur la sincérité de mes convictions démocratiques et sociales. J'oppose à toutes ces fables le plus énergique démenti.

« Salut fraternel.

BOICHOT.

« Sergent-major au 7e léger,
« représentant du peuple. »

Paris a donné plus de cent mille voix aux candidats socialistes. La banquette seule a fait le succès des réactionnaires et encore ceux-ci n'ont-ils pu faire passer que les hommes de second ordre; les chefs sont restés sur le carreau.

Ce parti, mitraillé, emprisonné, transporté en masse, vaincu il y a moins d'une année dans une bataille désastreuse, se représente avec un front de plus de cent mille électeurs, et porte, comme signe de réconciliation, les représentants directs de ceux qui l'ont vaincu, Boichot et Rattier, ces deux prolétaires de l'armée arrivent à l'Assemblée sur les bras des socialistes.

Devant ces progrès constants, irréfragables, nos ennemis avouent qu'il y a quelque chose à faire, et que le pouvoir n'est possible qu'à la condition d'une direction plus intelligente. La compression s'avoue vaincu au milieu du succès de ses représentants.

E. H.

De nouveaux pourparlers ont eu lieu à l'Elysée pour la formation d'un ministère.

MM. Dufaure et Lamoricière ont été consultés, et M. Dufaure avait subordonné son acceptation à celle de M. Lamoricière; mais ce dernier n'ayant pas voulu être nommé sans que le général Cavaignac fût désigné comme président du conseil, cette combinaison fut considérée comme impossible. On fit de nouvelles démarches auprès de M. Dufaure en lui imposant un programme politique; M. Dufaure se refusa à former un ministère.

Plusieurs observations donnèrent à penser à M. Dufaure que, s'il persistait dans son refus, les circonstances étaient telles qu'on serait forcé de recourir aux rouges. M. Dufaure, cependant, fit remarquer à son tour que le programme politique ne pourrait être accepté par les hommes des opinions extrêmes.

En conséquence, le cit. Dufaure mit pour condition de son acceptation la liberté absolue d'action du nouveau ministère, sans être lié par aucun programme.

Jusqu'à ce moment, rien n'est encore décidé; il est cependant à présumer que si le président se résout à choisir ses ministres dans le parti avancé, il aura à compter avec ces hommes qui ont maintenant pour eux une énorme portion du pays, et que leur première exigence sera probablement peu favorable à leurs prédécesseurs. (Estafette.)

Le conseil des ministres, qui s'est assemblé hier matin, a pris, dit-on, l'importante détermination suivante :

Une injonction va être adressée aux Autrichiens, Napolitains, Espagnols qui occupent le territoire romain d'avoir à l'abandonner sur-le-champ. (Idem.)

On fait courir le bruit que le gouvernement a envoyé hier une dépêche télégraphique au maréchal Bugeaud. Cette dépêche lui donnerait l'ordre de concentrer le corps d'armée qu'il commande sur les frontières piémontaises, et de se préparer à une prochaine entrée en campagne. (Idem.)

MOUVEMENTS DE L'ARMÉE RUSSE.

Les journaux de Vienne ne publient aucune nouvelle officielle sur l'entrée des troupes russes, ni en Galicie, ni en Autriche, ni en Hongrie. Et pourtant c'est un fait qui est attesté par tous les journaux allemands, même ceux de Vienne, et par toutes les correspondances qui arrivent de divers points de la monarchie autrichienne. Des populations entières se pressent sur les chemins de fer de Prusse pour les voir passer. Malgré cette évidence, le gouvernement autrichien, comme s'il était honteux d'appeler à son secours un auxiliaire si dangereux, s'efforce de rendre mystérieuse la marche, la direction, la force de cette expédition.

A en croire la Gazette d'Augsbourg et les correspondances de Breslau et de Vienne, publiées par les journaux prussiens, un corps considérable de Russes aurait déjà dépassé Vienne sans s'y arrêter et se trouverait près de Presbourg. Un autre corps russe occuperait déjà Tyrnau. Maintenant que les deux armées se trouvent concentrées, nous recevrons probablement la nouvelle officielle de l'entrée des troupes russes en Hongrie, en même temps que les bulletins sur les combats que l'armée autrichienne jointe au corps auxiliaire russe ne tardera pas à livrer à l'armée hongroise. (Tribune des Peuples.)

Banquet de la Croix-Rouge.

Ce banquet a été à la fois une réunion des familles et une réunion de famille, car beaucoup de citoyens avaient auprès d'eux leurs femmes et leurs enfants et chacun était connu de tous; on voyait réunis les démocrates actifs et zélés qui, depuis quelque temps, se sont trouvés dans tous les banquets, dans toutes les réunions populaires, pour accomplir la mission qu'ils se sont donnée de répandre au sein des masses l'idée qui doit les affranchir.

La réunion qui se composait de douze cents personnes environ eut été dix fois plus considérable si, ces jours derniers et jusqu'à hier encore le temps n'avait été aussi mauvais, ce qui a dû faire croire à beaucoup de citoyens que le banquet n'aurait pas lieu. Cette idée devant d'autant plus s'accréditer que déjà il avait été ajourné une première fois. D'ailleurs on n'avait pas donné à l'invitation définitive toute la publicité désirable. Ajoutons encore que l'idée qui faisait le principal mobile des derniers banquets, l'union de la démocratie dans l'élection du 13 mai, ayant été réalisée au-delà de toute espérance, la préoccupation de chacun en ce moment est tout entière au résultat général des élections.

Cependant ce banquet offrait un charme que n'avaient pas les précédents : ces femmes, ces enfants dont la joie animait le visage, ajoutaient à notre plaisir, et nous comprenions mieux encore combien sont condamnables ces législateurs qui ont voulu les priver de l'instruction politique.

Avec quelle chaleur les femmes ont applaudi aux pensées généreuses, aux nobles idées qui ont été émises.

Elles ont compris le beau rôle d'influence et de moralisation qu'elles ont à remplir dans la société.

Le choix du citoyen Rémond, pour la présidence de cette fête, était on ne peut plus heureux; nul ne méritait mieux cet honneur que ce vieil apôtre d'une religion d'amour et de fraternité.

La série des toasts a été ouverte par la lecture d'une lettre du citoyen Faure, de Givors, le nouvel élu du Peuple.

Il s'est excusé de ne pouvoir assister à la réunion, et a remercié les démocrates de la confiance dont ils l'ont honoré et qu'il justifiera en combattant constamment sous le drapeau de la démocratie socialiste.

Mais le Peuple a eu le plaisir de voir et d'entendre un autre de ses nouveaux élus, le citoyen Morellet, qui a débuté par ces mots : « A la République ! à la Montagne ! à l'annistie ! » Son improvisation rapide a rappelé les bienfaits que doit réaliser la Révolution de février. Soudain applaudie, elle a excité constamment des bravos lorsqu'il a dit ces mots : « Nous relèverons le drapeau de la France que des hommes ont abaissé pour le mettre au niveau d'une politique égoïste et lâche. La Montagne aura en moi un soldat dévoué de plus. »

Nous regrettons que le nombre des toasts et le développement de plusieurs nous oblige à n'en donner que les titres. Les voici :

Aux Martyrs de la liberté ! par le citoyen Vieillard, de Rive-de-Gier.

A la Solidarité ! à la Fraternité ! par le citoyen Guibal du Puy-dôme.

Au bon Sens et à la Justice du Peuple ! par le citoyen Razuret.

Au progrès ! par le citoyen Bacot, de la Rroix-Roussé.

A la République universelle ! par le citoyen Chassigneux, de Condrieu.

A l'Union du Peuple et de l'Armée ! par le citoyen Beauvoir.

A la Révolution ! par le citoyen Guillermain.

A la Liberté ! à l'Egalité ! à la Fraternité ! par le citoyen Balland.

A la famille, par le cit. Bibal.

A la femme ! aux veuves ! aux déshérités ! par le cit. Oger.

A la régénération européenne ! par le cit. Morlon.

A l'idée ! par le cit. Latreille.

Une prière à Dieu, en vers, a été lue avec beaucoup d'intelligence par un jeune enfant de 11 ans.

Le cit. Cécicourt a chanté une chanson en l'honneur de la Croix-Rouge et a reçu les applaudissements qui lui sont habituels.

Le cit. Juif a porté un toast au Socialisme. Il a fait voir les transformations que la réalisation des doctrines socialistes doit produire dans le monde; la félicité universelle dérivant de la misère et l'oppression. Comme toujours ce citoyen a reçu les marques de la plus vive sympathie.

Le cit. Legault, rédacteur du Peuple Souverain, a clos la série des discours par un toast aux Citoyennes du Rhône.

Dans cette improvisation chaleureuse et expansive nous avons retrouvé la finesse de tact et le pittoresque de l'expression familiers à ce citoyen. Les républicains ont prouvé leur galanterie en applaudissant avec non moins d'énergie que les femmes.

Le chant de la Marseillaise a terminé cette fête qui laissera dans nos cœurs d'agréables souvenirs.

Nous allons oublier de parler des trois ballons qui ont été lancés et qui représentaient, nous a-t-on dit, les trois prétendants. Machines gonflées de vent, voilà bien, en effet, la nature de ces singuliers personnages. Ils s'élèvent quand ils peuvent puiser en dehors d'eux une force, une puissance que leur éducation leur a refusée; mais que cette condition cesse, que la vérité les atteigne et occasionne une déperdition de cette force d'emprunt, vous les voyez aussitôt tomber misérablement. Vous les rencontrez après leur chute, et vous vous sentez pris d'un sentiment de pitié. Vous vous attendiez à trouver une nature un peu audessus du vulgaire, et le plus souvent l'être qui est devant vous occupe le dernier degré de l'échelle de l'intelligence.

O Peuples ! que vous êtes donc bien vengés !

G. V.

Correspondance particulière du RÉPUBLICAIN.

Paris, 21 mai 1849.

REVUE AU CHAMP DE MARS.

Par suite des votes républicains de l'armée, les habitués de l'Elysée éprouvaient le besoin de réchauffer l'enthousiasme des soldats. Il fallait aussi une petite fiche de consolation au général Changarnier pour sa mésaventure à l'Assemblée nationale. En conséquence, on a annoncé pour aujourd'hui, au champ de Mars, une revue des troupes qui forment la garnison de Paris; tous les officiers supérieurs présents à Paris ont été convoqués à cette solennité, absolument comme sous le roi Louis-Philippe. Dès le matin, des agents de M. Carlier, en bourgeois, stationnent dans les Champ-Elysées, pour embaucher des ouvriers sans travail; ils distribuent de l'argent pour organiser la claque qui devra se rendre à la revue pour pousser le cri de : *Vive l'empereur!*

A midi, Louis Bonaparte sort de l'Elysée-National; le petit empereur en herbe, toujours revêtu du costume de général de la garde nationale et accompagné d'un nombreux et brillant état-major, et d'une escorte de lanciers, traverse le pont d'Iéna, gardé par un détachement de gendarmes à pied. Quelques régiments d'infanterie sont en veste de petite tenue, mais les gendarmes à cheval et les gardes républicains (anciens municipaux) brillent tous sur leurs fringants coursiers avec leurs bottes à l'écuylère et leurs tricots blancs. Après la revue passée par le président de la République et son acolyte, le général Changarnier, on procède au défilé. Il s'effectue au cri de : *vive la République!* poussé avec énergie par les troupes. Quelques voix, dont le timbre révèle l'habitude du commandement, le font suivre par le cri de : *vive Napoléon!* Nous avons pu nous assurer que quelques officiers ont seuls poussé l'ardeur de l'enthousiasme à ce point.

A trois heures et demie, L. Bonaparte est rentré dans son palais; partout, sur son passage, les spectateurs attirés par ce déploiement de forces militaires, l'ont accueilli par les cris unanimes et mille fois répétés de *vive la République.* Aussi était-il des plus maussades, et la figure de Changarnier nous a paru encore bien plus alongée qu'elle ne l'est depuis que les représentants du Peuple ont eu le mauvais goût de l'entraver dans son double commandement.

Encore une tentative avortée; les hommes qui rêvent une restauration ridicule ont beau dire et beau faire; comme l'a avoué enfin une feuille bonapartiste de ce matin : On ne peut plus le nier, l'armée est devenue socialiste.

— On annonce la démission en masse du ministère, mais en raison des circonstances, cette démission ne sera acceptée qu'après l'installation de la nouvelle Assemblée.

— Suivant des bruits de couloir, le cit. Marrast, abandonné par les électeurs, accepterait la direction politique du Siècle.

— Plusieurs représentants, avant de quitter, tenteront de faire vider la question de l'amnistie.

Bourse du 21 mai 1849.

Les préoccupations politiques ont retardé l'examen du dernier bilan de la Banque de France : il offre des symptômes fâcheux : les escomptes diminuent de 5 millions, et le portefeuille de Paris descend à 40 millions.

La réserve en numéraire s'augmente encore de 6 millions, et la circulation des billets s'allège de trois. On dit que le conseil de la Banque demandera à la nouvelle chambre, d'accord avec le commerce, qu'il soit apporté quelques heureuses modifications à ses statuts.

Le cinq pour cent, qui était hier à 85 20, débute en grande baisse à 80 50, tombe en instant à 76 au plus bas, pour finir à 77 offert; c'est une baisse de 6 20 sur la bourse précédente.

Assemblée nationale.

Correspondance particulière du RÉPUBLICAIN.

Suite et fin de la séance du 19 mai.

Les citoyens Grévy, rapporteur, Clément Thomas et Flocon soutiennent les conclusions de la commission.

Le citoyen Odilon Barrot cherche vainement à effrayer l'Assemblée sur les prétendus complots des socialistes. Le citoyen Grandin lit l'article du Peuple intitulé *Napoléon et les Paysans*, aux applaudissements de la

gauche qui en approuve le contenu. Le cit. Baroche fait observer que cet article est poursuivi.

L'Assemblée passe au vote des conclusions de la commission. 293 membres se prononcent pour, 210 contre.

Les conclusions de la commission, tendant à ôter au général Changarnier le commandement des gardes nationales de la Seine, sont adoptées.

Voix nombreuses. — *Vive la République!*

Le cit. Lebreton, questeur propose à l'Assemblée de s'ajourner pendant trois jours pour permettre de faire à la salle des préparations Cette mesure, appuyée par la droite et combattue par la gauche, est rejetée.

La séance est levée à 7 heures.

Séance du 21 mai. — PRÉSIDENTIE DU CIT. MARRAST.

Le cit. Flocon dépose une pétition des citoyens de Rheims, demandant la mise en accusation du président de la République.

Voix nombreuses à gauche : Très bien!

LE CIT. LAVALLEE. Je viens dénoncer à l'Assemblée les indignes moyens moyens électoraux qui ont été employés dans le département de la Charente.

La veille du jour des élections, on publiait une pièce conçue en ces termes :

« Lorsqu'au mois de décembre 6 millions de Français se sont réunis sur un seul nom, on pouvait croire que la démagogie avait fini son triste rôle; notre espoir n'a pas été déçu. Mais l'audace des fauteurs de troubles n'a pas diminué. Ils ont dans leurs journaux abreuvé d'outrages l'élu du pays et provoqué sa déchéance, et ils ont, le croirait-on, trouvé des échos dans l'Assemblée, et, dans leur délire, enveloppé dans une même accusation les ministres auxquels on ne peut reprocher que leur dévouement à Louis Bonaparte. Un vote de l'Assemblée a fait justice de ces odieuses tentatives. »

Cette pièce était signée de plusieurs magistrats d'Angoulême et suivie de la dépêche télégraphique, dans laquelle on annonçait le non-renvoi dans les bureaux de la proposition de mise en accusation déposée par les cit. Ledru-Rollin, Considérant et autres démocrates.

Cette dépêche donnait les noms des représentants de la Charente qui avaient voté pour le renvoi dans les bureaux. Ils étaient signalés comme ayant voulu donner le signal d'une élection de barricades.

Mais ce n'est pas tout, ajoute l'orateur, une affiche ainsi conçue était distribuée aux électeurs, surtout aux électeurs de la campagne, et, en la leur remettant, on disait que tous ceux qui voteraient pour la liste démocratique seraient passibles de trois mois de prison. (Cris d'indignation.)

L'orateur termine en protestant contre les indignes calomnies de la réaction.

Les citoyens Pierre Bonaparte et Babaud-Larivière, qui figuraient sur cette liste, sont assurément les hommes les plus honorables.

Quant à moi, je suis allé aux barricades en juin, non pas certes avec un fusil, mais pour porter des paroles de conciliation. Les calomnies, nous les renvoyons à ceux qui nous les ont adressées. (Très bien! très bien!)

Le président donne connaissance à l'Assemblée de la mort du cit. Roger (du Loiret), et tire au sort la députation qui assistera à ses funérailles.

L'Assemblée adopte un projet de loi relatif à un règlement pour la navigation du Rhin.

Le cit. Sarrans a la parole pour une motion d'ordre.

Je demande à l'Assemblée l'autorisation d'adresser au ministre des affaires étrangères des interpellations sur deux points de la politique extérieure. 1° Sur ce qui a été fait en exécution de la solution votée par l'Assemblée, dans la nuit du 7 mai, relativement aux affaires de Rome; 2° sur la politique que le gouvernement se propose de suivre en présence de l'intervention russe dans les affaires de Hongrie.

Cette intervention est un fait de la plus haute gravité, et l'Assemblée sentira, avant de se retirer, la nécessité de répudier toute solidarité avec une politique qui réunit l'astuce à la lâcheté. (Vive approbation à gauche.)

LE CIT. LACROSSE, ministre des travaux publics. — L'orateur qui descend de la tribune avait demandé la parole pour une motion d'ordre. Je ne m'attendais pas qu'il vint prononcer un discours où il juge avec plus que de l'injustice une politique qu'il ne connaît pas.

— A gauche : Nous ne la connaissons que trop.

LE CIT. LACROSSE. Le ministre des affaires étrangères est absent, mais il ne serait pas difficile de répondre, non par des paroles, mais par des documents, à des accusations que rien ne justifie. (Approbation à droite. — Murmure à gauche.)

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant demande d'un crédit de 5 864 fr. 27 pour l'acquittement de créances sur exercices périmés, non frappés de déchéance, destiné au ministère des affaires étrangères.

LE CIT. FLOCON. Bien qu'il s'agisse de créances antérieures au ministère actuel, je viens engager l'Assemblée à ne pas voter le crédit, car le ministère actuel n'ayant pas notre confiance, nous ne devons lui accorder aucune espèce d'allocation.

Les articles du projet sont mis aux voix et adoptés. On procède au scrutin sur l'ensemble de la loi. En voici le résultat :

Votants,	501
Majorité absolue,	252
Pour,	408
Contre,	95

Le projet est adopté.

L'ordre du jour appelle la deuxième délibération sur la convention relative au chemin de fer de Strasbourg à Spire.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur la proposition du cit. Bourbelein, concernant l'école d'administration.

Cette proposition est destinée à remplacer le projet présenté par l'avant-dernier ministère et retiré par M. de Falloux.

La séance continue.

Chronique locale.

Nous avons rapporté, il y a quelques jours, le résultat d'une rencontre entre le citoyen Devaix, rédacteur du Chat, et M^e Alphonse Monod, avocat à Chambéry; nous ne reviendrions point sur ce fait, si le *Courrier de Lyon* n'avait trouvé le moyen d'en faire une odieuse réclame en annonçant un service funèbre pour le repos de l'âme du mort.

La *Savoie entière*, dit ce journal, pleure cette mort prématurée et sa douleur n'a d'égalé que son indignation contre celui qui en est l'auteur.

Or, il résulte du rapport que nous avons sous les yeux, dressé par les témoins même de M^e Monod, que tous les torts, avant et pendant le combat, sont du côté de celui-ci.

Me Monod a été l'agresseur; il a rejeté avec obstination toute espèce d'accommodement; le combat ayant été suspendu par accident, il l'a repris et poussé à toute outrance, malgré la remontrance des témoins.

Le citoyen Devaix a montré au contraire une grande modération et beaucoup de générosité envers son adversaire; voici comment s'expriment les témoins en terminant leur rapport : Nous rendons hommage à la loyauté de nos adversaires, à la douleur et au dévouement du cit. Devaix, qui oublia tous ses griefs et sa propre blessure pour secourir autant qu'il était en lui, celui qui mourrait dans nos bras. Sur

notre honneur nous déclarons que jamais combat plus loyal n'a eu lieu. — Si la mémoire de notre ami est pure et honorable, que la réputation de notre adversaire qui lui survit, ne soit pas ternie par des calomnies infâmes et perfides. Nous adressons ces dernières paroles au *Courrier*.

— Le notaire de notre ville qui avait conservé jusqu'à ce jour l'écusson royal au-dessus de sa porte, en voyant le résultat des élections dans notre département, s'est décidé, à son grand regret, de la changer aujourd'hui, et à mettre l'écusson républicain. Ce monsieur a tort de se mettre en frais pour le public, car chacun sait que l'habit ne fait pas le moine.

— Dimanche, il y avait une revue passée par le grand Sabre des deux régiments campés sous les forts de Cuire et Montessuy. Le grand Sabre dégaîne un de ces discours dont il a le secret, et, s'il faut en croire la chronique, immédiatement des soldats enthousiasmés font entendre ce bruit aigu qui accueille d'ordinaire les saltimbanques maladroits. — Pourquoi ?

— Le cit. Rion, connu par son dévouement à la République et dont l'emploi vient d'être supprimé par suite de la réduction du personnel du théâtre des Célestins, se trouve momentanément sans emploi.

Nous prévenons les personnes qui sont amateurs de spectacles intéressants et sympathiques à ce digne citoyen que vendredi il sera donné une représentation à son bénéfice.

Le spectacle sera ainsi composé :

La Mère de Famille, vaudeville en un acte ;

La petite cousine, vaudeville en un acte ;

La Lanterne de Diogène, pièce en un acte ;

J'attends un omnibus, vaudeville en un acte ;

La Pension alimentaire, vaudeville en deux actes.

Des intermèdes de chant et de danse, dont l'affiche du jour donnera le détail.

Nouvelles étrangères.

Italie.

Les dernières nouvelles des Etats-Romains faisaient pressentir un arrangement prochain avec les chefs de l'expédition française. L'arrivée du cit. Lesseps, chargé d'affaires à Rome, fait prévoir un dénouement pacifique à cette malencontreuse expédition. On prétend cependant que par suite d'un traité nos troupes entreraient à Rome sans coup férir. Ce traité, dont on ne connaît pas la nature, est apporté à Paris par le cit. Forbin-Janson pour être soumis à la ratification du gouvernement.

Les bruits d'un nouvel engagement entre notre armée expéditionnaire et les troupes romaines sont dénués de fondement. Ce qu'il paraît y avoir de vrai, c'est que le général Oudinot se préparait effectivement à une nouvelle attaque au moment de l'arrivée du cit. Lesseps. Il occupe aujourd'hui de fortes positions sous les murs de Rome.

Allemagne.

Wrangel, le digne émule de Windisgraetz, en Prusse, fait un dernier effort pour arrêter la révolution. La loi martiale a été proclamée pour Berlin et trois lieues à l'entour. Le seul journal indépendant qui fût resté dans la capitale prussienne, la *Gazette nationale*, a été proscriit. Il y a autant de petits tyrans à Berlin que d'officiers dans l'armée. Le séjour de cette ville est devenu insupportable, même aux plus modérés, qui lui préfèrent celui de Pétersbourg. On espère, en déployant une sévérité extraordinaire, faire rendre l'insurrection.

M. Waldeck, qui depuis longtemps était désigné comme le seul chef possible d'un ministère libéral à constituer, est arrêté. On parle aussi de l'ajournement des élections.

Des voyageurs annoncent que Elbelferd a cessé la résistance; les barricades seraient évacuées; mais les environs sont toujours occupés par des corps francs, bien armés et nombreux, qui communiquent avec les insurgés de Bade et de Bavière.

On dit qu'un bataillon d'infanterie prussienne, envoyé dans les provinces du Rhin, a presque entièrement péri sur le chemin de fer.

— On annonce de Mayence que la nuit dernière plusieurs sous-officiers prussiens et autrichiens ont quitté leur garnison pour se rendre dans le Palatinat et y servir la cause du Peuple.

— On écrit de Worms que les insurgés ont pris sur le Rhin un bateau prussien qui était chargé de munitions de guerre.

L'Assemblée nationale a adopté dans sa séance d'aujourd'hui une résolution, qui déclare l'ordonnance du roi de Prusse rappelant les députés prussiens siégeant à Francfort, non obligatoire pour ces députés.

POLOGNE.

On écrit de Varsovie, le 3, à la *Réforme allemande* :

« Je puis vous communiquer de bonne source ce qui suit au sujet des mouvements des troupes russes. Le 5^e et 4^e corps, avec 520 canons, marchent sur la Hongrie par la Galicie. Ils sont aux ordres du prince Paskewitch, et arrivent de la Pologne, de la Volhynie et de la Podolie, par Cracovie, Brody et Tzernowitz. Deux divisions du 5^e corps restent dans les principautés du Danube, et la troisième division dans la Bessarabie, en-deça du Pruth.

Le premier et le second corps, ainsi que le corps de grenadiers et les second et troisième corps de la cavalerie de réserve entrent dans le royaume de Pologne pour remplacer les troupes qui le quittent. La division de houtans, du premier corps de la cavalerie, est mobilisée, et tout le sixième corps, dont deux divisions sont déjà en marche pour la Pologne.

Les régiments d'infanterie sont de quatre bataillons de 800 à 1,000 hommes; les cinquième et sixième bataillons servent de réserve; chaque batterie est de 12 canons.

La garde du corps quittera Saint-Petersbourg le 1^{er} juin; elle est déjà mise sur pied de guerre, et l'on attend dans ce but 5,000 chevaux: 48 bataillons de réserve remplaceront cette garde à Saint-Petersbourg.

La Russie déploie ces forces colossales en présence des événements qui se préparent dans l'ouest de l'Europe, pour être armée en cas d'une guerre européenne.

BRODY, 9 mai. — Les Russes sont entrés hier dans notre ville au milieu d'une grande affluence de notre population commerçante, qui se pressait à leur arrivée, non par sympathie, mais par curiosité. Quelques femmes d'officiers autrichiens qui occupaient un balcon étaient les seules qui poussaient des vivats à l'approche d'un régiment de lanciers.

Le corps entier qui doit nous arriver compte 26,000 hommes. La première conséquence de l'intervention des Russes est une cherté excessive des vivres. On dit que 8 millions de roubles argent, en pièces impériales, sont arrivés à Radziwilow pour l'entretien des troupes russes.

L'état-major se trouve déjà ici. Le général Sass est le commandant du corps; la plupart des officiers sont des Polonais ou des Allemands des provinces de la Baltique. Le corps entier passera par Brody par division.

FAITS DIVERS.

Le citoyen V. Chauffour a déposé sur le bureau du prési-

dent de l'Assemblée nationale, trois pétitions des citoyens du Bas-Rhin. Ces pétitions demandent :

1^o La mise en accusation du président de la République et du ministre.

2^o La restitution du milliard des émigrés.

3^o La reconnaissance officielle de la République romaine.

— Un journal du matin annonce que le président de la République, en recevant la démission de M. Faucher, lui aurait dit : « N'importe, avant quinze jours, vous serez mon ministre de l'intérieur. »

— Un journal assure que le général Changarnier, va remplacer le général Bugeaud, comme commandant en chef de l'armée des Alpes et que le héros de la rue Transnonnain va ranger sous ses ordres toutes les troupes de la garnison de Paris. Si ces deux versions sont vraies ou si seulement l'une d'elles l'était, l'Assemblée législative aurait à son début d'énergiques mesures à prendre.

— Le roi de Prusse, qui sent le sol trembler sous son trône, fait un appel à ses troupes; il leur rappelle les victoires de la coalition en 1813, 1814 et 1815, dans un but qu'il est facile d'expliquer, et qui indique suffisamment que la coalition de 1849 se propose d'écraser la République dans son foyer le plus ardent. Paris! Paris! tel est encore le nouveau mot d'ordre des éternels ennemis de la France; reste à savoir maintenant si celle-ci voudra subir encore la honte d'une nouvelle invasion.

— *Marche du maréchal Bugeaud sur Paris.* — Le maréchal Bugeaud, ayant reçu par le télégraphe l'avis que la moyenne des voix données aux 28 candidats socialistes de la liste de Paris dépasserait 110,000, a annoncé qu'il allait immédiatement marcher sur Paris, à la tête de ses quatre hommes et de leur caporal. Il est vrai qu'il n'a pu encore se les procurer; cependant rien ne lui est impossible. Tenez-vous bien !

— Le nom de Pie IX est maintenant devenu tellement odieux dans les Etats romains, qu'il sera forcé d'abdiquer dans le cas où les troupes autrichiennes, françaises et napolitaines parviendraient à opérer une restauration. Pie IX ne peut plus bénir Rome, les mains dégouttantes du sang de ces Romains qui l'ont tant aimé et qu'il a si indignement trahis.

— On lit dans le *Republicain* de la Moselle :

« Citoyen rédacteur,

« Voulez-vous avoir la bonté de signaler à l'indignation publique le fait suivant :

« Le 15^e régiment de ligne votait pour les candidats du département des Ardennes; lorsque tous les bulletins furent déposés dans l'urne, le président du bureau les prit, les mit dans sa poche et leva la séance en disant qu'il rédigerait le procès-verbal chez lui et l'enverrait à qui de droits.

« Je m'abstiens de tout commentaire.

« Salut et fraternité. C. V. »

— *Les quatre sergents.* — Sous la monarchie, les aristocrates ont fait guillotiner les quatre sergents de la Rochelle, convaincus d'avoir conspiré en faveur de la liberté et de la justice.

Sous la République, les socialistes ont proclamé représentants du Peuple deux sergents de Paris, convaincus d'avoir aspiré à la justice et à la liberté.

Pour qui est donc l'armée ?

Pour la monarchie ou pour la République ?

Pour les aristocrates ou pour les socialistes ?

Pour nos ennemis ou pour nous ?

L'Armée et le Peuple sont aujourd'hui unanimes pour la République démocratique et sociale. (*Vraie République.*)

— Par arrêté du président de la République, en date du 19 mai et en conformité à la décision de l'Assemblée nationale du même jour, le commandement des gardes nationales de la Seine est retiré au général Changarnier, qui conservera le commandement en chef des troupes de toutes armes stationnées dans la 1^{re} division militaire.

Le général de brigad Perrot est nommé par intérim commandant supérieur des gardes nationales de la Seine.

— Un journal du matin annonce que le président de la République en recevant la démission du cit. Faucher lui aurait dit : « N'importe, avant quinze jours, vous serez mon ministre de l'intérieur. »

— Nous lisons dans le *Galignani's Messenger* :

« Deux heures. La baisse continue; le 5 p. 0/0 est à 83 50; le 3 p. 0/0 à 52 50. »

On dit que le vote d'hier sur les boissons et les nouvelles des élections dans les départements continuent à porter la panique dans l'antre de l'agiot. Si les Russes étaient à Pantin, nous verrions hausser la rente; tel est le patriotisme des hommes d'argent.

— On lit dans la *Liberté*, journal bonapartiste :

On nous dit, et nous répétons sous toutes réserves, que M. le général Perrot est l'alter ego de M. Changarnier, ce qui enlèverait à sa nomination une grande partie de sa signification. En attendant que nous sachions si nos renseignements sont exacts, M. le général Changarnier, en sa qualité de commandant en chef des troupes de la première division militaire, a l'honneur de prévenir messieurs les officiers-généraux présents à Paris, que le président de la République les verra avec plaisir l'accompagner à la revue qu'il se propose de passer demain, 21 mai, à midi, au Champs-de-Mars.

Au nombre des motifs auxquels on paraît rattacher cette cérémonie militaire, on place l'intention manifestée par un certain nombre de représentants de reproduire à la séance de demain la proposition d'amnistie générale en faveur de tous les condamnés de juin, et de demander l'urgence de cette proposition.

— Deux escadrons de cuirassiers sont attendus, le 1^{er} juin, à Marseille où ils viennent tenir garnison. Les deux autres escadrons du même régiment seront cantonnés dans le département. (*Sémaphore.*)

— Le mandat dont est investie l'Assemblée actuelle expire le 27 mai, à minuit. L'Assemblée constituante siégera donc, comme d'habitude, le samedi 26. Le dimanche 27, pas de séance, et le lundi 28, l'Assemblée législative se réunira en vertu de son mandat.

— Plusieurs journaux, voire même le *Charivari*, nous demandent ce qu'est devenu le parti bonapartiste, qui, à les en croire, n'existait que dans notre imagination, et est, depuis trente-quatre ans, inhumé dans le cercueil des Invalides.

C'est une erreur que nous nous contenterons de relever en passant :

Le tombeau du parti bonapartiste n'est pas aux Invalides; il est à l'Élysée !!! (*Liberté.*)

Le Gérant, BUREL.

Lyon. Imprimerie de Rodonet et Comp., rue de l'Archevêché, 3.

A dater du 24 mai,

L'HIRONDELLE,

DILIGENCE EN POSTE DE LYON A ANNECY, PAR SEYSSSEL ET FRANGY.

Départ tous les jours.

BUREAU à Lyon, chez M. GOBET, port des Cordeliers, 56; à Annecy, chez M. MARIN SALOMON, Commissionnaire rue du Paquier.

AVIS.

La dame Catherine Gros, épouse du sieur Charvet, fille légitime des nommés François Gros et Marie Vitton, née à Lafrette, hameau de Poulardière, est priée de se rendre chez M. Bessis, corroyeur, cours Lafayette, n° 6, pour affaires de famille.

A LOUER DE SUITE les fondoirs de l'abattoir public, s'adresser à la mairie, cabinet de MM. les adjoints.

L'administration municipale cherche un local pour salle d'Asile, dans les environs de la rue de la Vieille.

ACTIVITÉ ET CÉLÉRITÉ.

FACTEURS PARISIENS.

DISTRIBUTION A DOMICILE

Des Lettres de faire part, Billets d'invitation, Cartes de visite, Avis Circulaires, Prospectus, Cartes d'adresse et toutes sortes d'Imprimés.

Prix courant :

Lettres de faire part. le cent. 2 fr. » c.

Billets d'invitation et Cartes d'adresse 1 50

Avis, Circulaires, Prospectus et Cartes d'adresse. 75

Sur une plus grande quantité l'on traitera à plus bas prix.

Il sera perçu un centime pour toute adresse mise au Bureau.

La distribution se fera immédiatement après la réception.

DIRECTION A LYON, PLACE DES CÉLESTINS, 9, A L'ENTRESOL.

On se charge de la vente de Propriétés et Fonds de commerce, Achat, Vente et Recouvrement de créances, Correspondance avec toute la France.

M. BONTOUX jeune, directeur de cette administration, ne négligera rien pour mériter la confiance de ses clients.

Pharmacie Bayon,

Rue Neuve, 7.

GUÉRISON prompte et sûre des Maladies anciennes et nouvelles, par l'Essence de Salsepareille. (Extrait alcoolique de salsepareille du *codex medicamentarius*, publié par ordre exprès du gouvernement et approuvé par l'Académie de médecine.)

PRIX du 1/2 litre : 5 fr.

Nous prévenons le public que depuis sept ans nous nous occupons de la fabrication de ce produit que nous livrons dans son plus grand état de pureté.

On trouve aussi dans notre pharmacie l'injection TANNIN, souveraine pour guérir les écoulements les plus opiniâtres. (*Affranchir.*)

MALADIES SECRÈTES

PHARMACIE DE PH. QUET, Rue de la Préfecture, 5, à Lyon.

Maison de confiance pour la bonne préparation des remèdes employés pour la guérison des maladies secrètes, dartres, gales, syphilis, etc.

Dépôt des capsules au BAUME DE COPAHU PUR, sans odeur ni saveur, contre les écoulements anciens ou récents.

INJECTION ASTRINGENTE d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

SUSPENSIF ELASTIQUE indispensable à ceux qui montent à cheval ou qui font de longs exercices.

TRAITEMENT SIMPLIFIÉ.

GUÉRISON prompte et radicale des maladies secrètes et de la peau, Vices du sang, Dartres, Gales, Boutons, etc. etc., par l'ESSENCE CONCENTRÉE DE SALSEPAREILLE D'AMÉRIQUE, remède entièrement végétal.

Prix : 5 francs le flacon.

INJECTIONS INFALLIBLES.

Extraites du Traité de Thérapeutique du D. LUPPI, Pour guérir en trois ou quatre jours seulement les gonorrhées ou écoulements, même les plus invétérés.

prix : 3 fr.

Chez CAMUSET, pharmacien, place des Carmes 14,

vis-à-vis de l'hôtel du Parc, à Lyon.